

Le cricket, un sport né à Liettes

Le Village Patrimoine® de Liettes serait le berceau du cricket. Une lettre de doléances adressée au roi de France mentionnant un décès lors d'un match le 25 octobre 1478 a été authentifiée et retrouvée dans le parc du château de Liettes. Chaque année en septembre, le «Liettes Challenge 1478», un tournoi disputé par le Lille Flandres Lys cricket club et des équipes internationales, se déroule aux abords du Château.



© Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Code de balisage FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

100, avenue de Londres - Béthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à guillaume.dubromel@bethunebruay.fr

Office de tourisme de la région de Béthune-Bruay

3 rue Aristide Briand - Béthune - 03 21 52 50 00
4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Téléchargez les Rando fiches et les traces GPX sur www.tourisme-bethune-bruay.fr
Facebook : Béthune Bruay Tourisme



Randofiche 8



© Brigitte Baudesson/Béthune-Bruay Tourisme

Sentier des Châteaux et Cressonnières Au départ de Liettes



Distance : **31,5 km**



Durée : **6h**

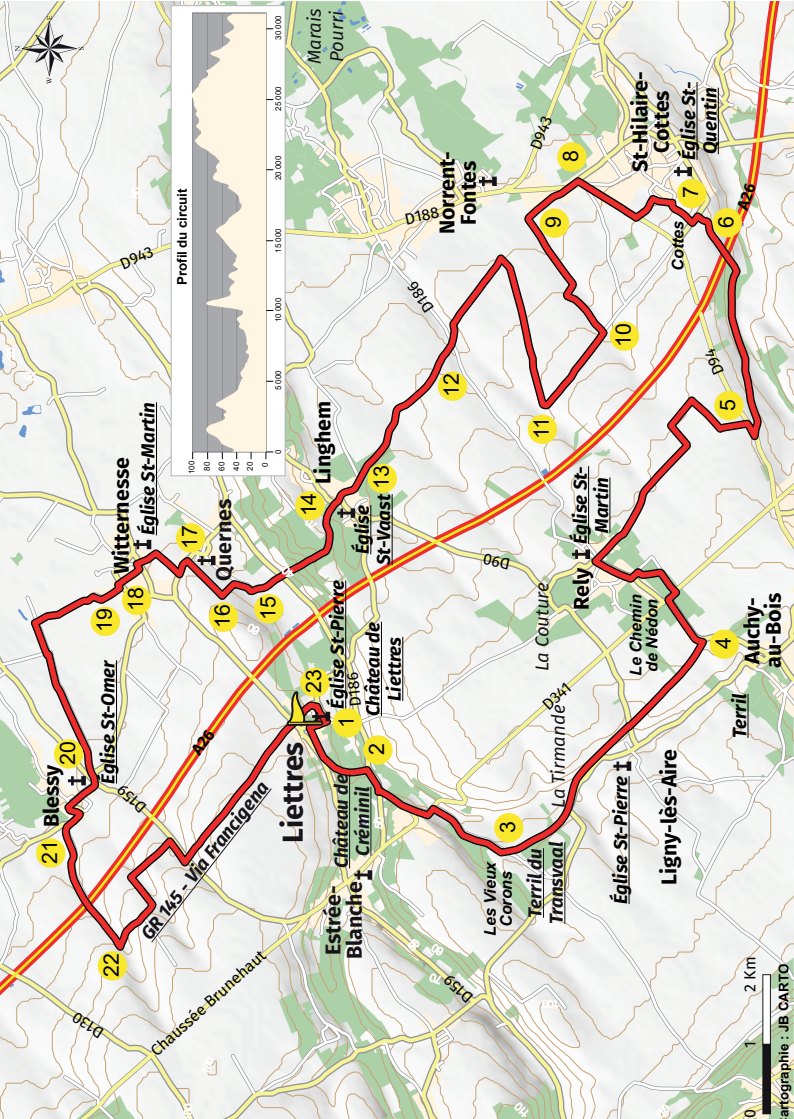


Balisage : **jaune**



Niveau : **Difficile**

L'intitulé du circuit prend tout son sens au fil du parcours. Discrets châteaux nichés dans la vallée de la Lacquette à Estrée-Blanche et à Liettes. De Witternesse à Blessy, les puits artésiens favorisent la culture du cresson. Un grand tour modulable en plusieurs variantes (11, 12 et 17 km) en fonction de la forme des randonneurs.



Descriptif du circuit :

🚩 Départ : Parking de la salle communale, rue de la mairie

- Prendre l'allée du Criquet, au bout du terrain de foot, descendre à gauche dans le sentier.
- À la sortie, se diriger à droite, puis à gauche rue de Longhem. Sur la Chaussée Brunehaut, tourner à gauche, et 1^{re} à droite rue du Transvaal. Continuer tout droit, puis tourner à gauche au coin de la 1^{re} maison.
- Passer entre les deux terrils. Prendre le chemin à la 1^{re} à gauche. À la sortie du cavalier, reprendre la route jusqu'à l'intersection de la D 90.
- Turner à gauche rue de la Couture jusqu'à l'intersection. Virer à droite sur la Chaussée Brunehaut, puis prendre à gauche rue de l'aérodrome (Rely). Tourner à gauche dans la Grande Rue, puis à droite rue de l'Église. Continuer tout droit dans les chemins agricoles.
- Après les vestiges, emprunter le chemin de gauche pour rejoindre la D 94. Rester à droite sur 200 m, puis tourner à gauche et passer au-dessus de l'A 26.
- Au croisement de la D 94 à Cottes, virer à gauche, puis à droite rue du Château.
- Bifurquer à gauche dans le chemin de liaison. Passer la rue de la Basse Boulogne, virer à gauche, puis à droite route d'Hesdin jusqu'au croisement avec la rue Principale.
- Prendre à gauche, puis 150 m plus loin, virer à gauche rue Linghem.
- Continuer sur le sentier agricole sur 1,4 km.
- Bifurquer à droite, emprunter le sur 800 m environ.
- Virer à droite, suivre le chemin puis prenez à gauche
- Au bout du chemin, traverser la petite route et continuer tout droit rue de Lambres sur 1,5 km
- Continuer tout droit jusqu'au grand virage.
- Prendre la voyette. Virer à droite, prendre le chemin dans le bois, rejoindre la D 186, rue de Lambres. Traverser prudemment, puis emprunter la rue de la Chapelle de Quernes.
- Après le pont de la rivière de la Lacquette, tourner à droite, puis à gauche.
- De la voyette, emprunter l'impasse entre les deux habitations, virer à droite jusqu'au bout de ce sentier.
- À l'intersection de la Grand Rue de Quernes, traverser, puis tourner à gauche et continuer sur 250 m. Virer à droite dans le chemin rejoignant la place de l'Église (Witternesse).
- Face à la D 186, tourner à gauche, puis à droite dans la voyette. Prendre à gauche chemin de Liettes, et à droite rue des Hours.
- Continuer tout droit dans la Longue Rue, virer à gauche, traverser Blessel dans la rue du Château pour rejoindre le village de Blessy.
- Turner à droite, traverser la D 159, la rue d'Estrée-Blanche. Continuer tout droit rue de Marthe jusqu'au croisement, face à l'église. Tourner à gauche et tout droit sur 150 m.
- Prendre la 2^e à gauche à la chapelle.
- À la bifurcation, prendre à gauche. Un peu plus loin, traverser la D 159, entrer dans le village de Liettes.
- Traverser la D 186, puis virer à gauche pour rejoindre le point de départ.